



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 5 décembre 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14

Etaient présents : 9 membres – 4 procurations – 13 votants

### Administration Générale

#### 507/2024 Valorisation du patrimoine textile de Val d'Argent : démarche de création de tendances

Noëllie HESTIN expose :

Le projet d'étude d'un cahier de tendances territorial vise à explorer l'identité territoriale et proposer des prescriptions design en s'inspirant des archives textiles et de la naturalité du territoire.

Ce projet s'intègre dans un programme d'action plus large de réactiver les savoir-faire textiles, inclut dans le programme Petite Ville de Demain (A-3-3. Programme : Réactiver le textile et l'inscrire dans les tendances du jour).

Un cahier de tendance vise à définir des prescriptions de design pour la réalisation d'objets mais aussi des projets de conception sur l'espace public ou les bâtiments. Il se présente sous la forme d'assemblage d'images, de matériaux, de mots exprimer dans le cadre une ligne créative.

Cette démarche expérimentale devrait faire l'objet d'une présentation au colloque annuel proposé à Mode et Textiles et à l'IFFTI, réseau mondial d'Instituts internationaux de mode et de textile, (actuellement de 55 institutions de 23 pays).

Le coût prévisionnel de cette étude est fixé à 10 000 HT soit 12 000 € TTC.

L'étude est susceptible de bénéficier d'une subvention publique au titre des dispositifs départementaux, régionaux pour financer jusqu' à 50% du montant des travaux. Il est prévu également à solliciter du mécénat pour participer financièrement au coût de cette étude.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel
<i>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives, entreprises privées...)</i>		
	Mécénat	3 000€
<i>Financements publics (co-financeurs du Programme Petite Ville de Demain)</i>		
Région	Subvention	4 000€
Département	Subvention	
Etat	Subvention	
<i>Auto-financement</i>		
Fonds propres		3 000€
Total HT		10 000€

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'opération : décembre 2024
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : en juin 2025

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

VALIDE la réalisation de ce projet de création de cahier de tendances

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter du mécénat pour participer financièrement au coût,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des co-financeurs du Programme Petite Ville de Demain

**Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)**

Le secrétaire de séance,



Jean-Luc FRECHARD



Le Président,



Jean-Marc BURRUS